

PAIE & DÉCLARATIONS SOCIALES

Initiation

Public/Pré-requis

Toute personne devant effectuer les opérations liées à la paie

Objectifs

- Connaître les éléments entrant dans le calcul d'un bulletin de paie
- Établir différents bulletins de paie
- Traiter des situations particulières dans l'établissement du bulletin de paie
- Connaître les différents organismes sociaux et leur rôle ; Calculer la répartition des charges sociales sur les différents organismes

Durée

3 jours

Pédagogie

Basée sur une pédagogie très participative, cette formation intègre de nombreux exemples et mises en application concrètes.

Validation

Attestation de formation

Formateur

Philippe DESIREST : Formateur en Comptabilité, Paie & Gestion depuis 20 ans
Spécialiste dans l'audit, le conseil aux entreprises et la formation.
Ancien chef du service Economique de la Chambre des Métiers de l'Oise.

Programme

Droit du travail

- Les sources du droit du travail
- Les dispositions législatives, conventionnelles et jurisprudentielles
- Les causes de suspension du contrat de travail

La paie et les déclarations sociales

- Le bulletin de salaire
 - Mentions obligatoires, Présentation, Contenu
- Les éléments constitutifs du salaire :
 - Heures supplémentaires et complémentaires
 - Primes, Avantages en nature, Titres restaurant, Remboursements de frais
 - Éléments soumis et les éléments non soumis à cotisations
- La mesure du temps de travail
 - Durée du travail, Heures supplémentaires, Récupérations, Jours fériés
- Les congés
 - Congés payés, Congés pour événements familiaux, Congés maladie
 - Autres absences
 - Incidences des différents congés sur le bulletin de salaire
- Les indemnités liées à la rupture du contrat de travail
 - Préavis, Licenciement, Départ en retraite, Démission, Fin de contrat CDD
- Les cotisations et prestations sociales
 - Sécurité sociale, Accidents de travail, CSG et CRDS, Chômage, Retraites complémentaires, Prévoyance
 - Modes de calcul
 - Assiette, Taux et plafonds, Régularisations mensuelles, trimestrielles et annuelles
- Les taxes assises sur les salaires
 - Taxe d'apprentissage, Investissement construction, Formation professionnelle continue
- Les déclarations sociales mensuelles et annuelles
 - Les bordereaux d'URSSAF, du GARP, de retraite complémentaire
 - La DADS et les autres déclarations annuelles
- Les états et documents obligatoires (au niveau interne et externe)